

13. Uruamasoo. S'étend depuis la limite du terrain de
Pao jusqu'à Taaterupe sur environ quatre vingt
brasses. Il s'étend aussi depuis la rivière jusqu'au
sommet de la montagne. Et sur environ cent
brasses. Uru-a-Fara est le propriétaire de ce
terrain.
Signé: Uru-a-Fara.

14. Putahi. S'étend depuis Uruamasoo jusqu'à la
fin de Putahi sur environ cent brasses. Il s'étend
aussi depuis Faremiso jusqu'à la fin de Putahi,
sur environ cent cinquante brasses. Vahinehau-a-
Vairoa est le vrai propriétaire de ce terrain.
Signé: Vahinehau-a-Vairoa.

15. Opuaratu. S'étend depuis Echoua jusqu'au
sommet de la montagne, sur environ quatre vingt brasses.
Il s'étend aussi depuis la limite du terrain de Eremeruoo jus-
qu'à celle de Vairoa, sur environ quatre vingt brasses.
Uru-a-Fara est le vrai propriétaire de ce terrain.
Signé: Uru-a-Fara.

16. Opuaratu. S'étend depuis la rivière jusqu'à la
limite du terrain de Fara, sur environ cinq brasses de
longueur. Il s'étend aussi depuis la limite du terrain de
Eremeruoo jusqu'à la montagne, sur environ quarante
brasses. Vahinehau-a-Vairoa est le vrai propriétaire.
Signé: Vahinehau-a-Vairoa.

17. Echoua. S'étend depuis la limite du terrain de Vairoa
jusqu'à la rivière, et à la montagne, sur environ
cent brasses. Il s'étend aussi depuis la limite du terrain
de Vairoa jusqu'à celle de Fara, sur environ cinquante